

fédération³. Au départ, l'intégration des communautés québécoise et autochtone dans la communauté politique canadienne était involontaire. Les terres ancestrales des Indiens ont été occupées par les colons français, qui ont été conquis par les Anglais. Bien que la possibilité d'une séparation soit bien réelle pour les Québécois, la préférence historique de ces groupes – tout comme chez les minorités nationales aux États-Unis – a consisté à ne pas quitter la fédération, mais à renégocier les modalités de la fédération, afin d'y accroître leur autonomie.

Un grand nombre d'autres démocraties occidentales sont aussi multinationales, soit parce qu'elles ont intégré de force les populations indigènes (p. ex. la Finlande et la Nouvelle-Zélande), soit parce qu'elles ont été formées par le regroupement plus ou moins volontaire d'au moins deux cultures européennes en une fédération (p. ex. la Belgique et la Suisse). D'ailleurs, beaucoup de pays dans le monde sont multinationaux, en ce sens que leurs frontières ont été établies de manière à inclure le territoire occupé par les cultures qui existaient déjà et qui, souvent, se gouvernaient déjà. C'est vrai de la plupart des pays de l'ancien bloc communiste et du Tiers Monde⁴.

La deuxième source de pluralisme culturel est l'immigration. Un pays fait preuve de pluriculturalisme culturel s'il accepte comme immigrants un grand nombre d'individus et de familles d'autres cultures et leur permet de maintenir certaines de leurs caractéristiques ethniques. Cette réalité a toujours joué un rôle vital en Australie, au Canada et aux États-Unis, qui affichent les taux d'immigration par habitant les plus élevés au monde. D'ailleurs, plus de la moitié de l'immigration légale dans le monde s'effectue dans l'un de ces trois pays.

Avant les années 60, on s'attendait à ce que les gens qui immigraient dans ces pays oublient leur patrimoine distinctif et s'assimilent aux normes culturelles existantes. C'est ce qu'on appelle le modèle d'immigration de l'« anglo-conformité ». Certains groupes se faisaient même refuser l'entrée lorsqu'on les jugeait impossibles à assimiler (songeons par exemple aux restrictions sur

3. Au sujet du concept de nation chez les Autochtones et les Québécois, voir Jane JENSON, « Naming Nations: Making Nationalist Claims in Canadian Public Discourse », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 30, n° 3, 1993, pp. 337-358. Les Autochtones ne constituent évidemment pas une seule nation. Les Autochtones du Canada se répartissent en onze groupes linguistiques, issus de quelques sociétés historiquement et culturellement distinctes. On a estimé qu'il existe de 35 à 50 « peuples » distincts dans la population autochtone. Voir Paul CHARTRAND, « The Aboriginal Peoples in Canada and Renewal of the Federation », in Karen KNOP et al., dir., *Rethinking Federalism*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1995.

4. Au sujet du monde communiste, voir June DREYER, *China's Forty Millions: Minority Nationalities and National Integration in the People's Republic of China*, Cambridge, Harvard University Press, 1979; Walker CONNOR, *The National Question in Marxist-Leninist Theory and Strategy*, Princeton, Princeton University Press, 1984. Au sujet du Tiers Monde, voir Alemante SELASSIE, « Ethnic Identity and Constitutional Design for Africa », *Stanford Journal of International Law*, vol. 29, n° 1, 1993, pp. 1-56; Basil DAVIDSON, *The Black Man's Burden: Africa and the Curse of the Nation-State*, New York, Times Books, 1992.